

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2020

---

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS207

présenté par  
M. Mesnier, rapporteur général

-----  
**ARTICLE 38**

À l'alinéa 176, substituer aux mots :

« complété par les mots : « et au 2° du B du II de l'article L. 162-16-5-2 » »

le mot :

« abrogé ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rétablissement de la rédaction de l'Assemblée nationale.